

Mobiliser vos droits à la formation

2 options

1

Mobiliser le budget formation d'une collectivité



Choix de la formation – récupérer le bulletin d'inscription



Adresser le bulletin d'inscription à sa collectivité pour prise en charge



Validation de la formation par la collectivité



Envoi du bulletin validé à Elueslocales.fr



Edition de la convention de formation

2

Mobiliser votre Droit à la Formation Individuel (DIF)



Choix de la formation :
> Faire une demande de prise en charge sur notre formulaire dédié (formulaire disponible sur la page web de la formation)
> Télécharger le programme de la formation

+



Adresser à dif-elus@caissedesdepots.fr
> Devis
> Dossier de financement
> Programme formation
> RIB + Carte d'identité



Edition d'une convention de formation à faire signer par les 3 parties : stagiaires + Caisse des dépôts + Elueslocales.fr



Validation de la formation sur votre DIF